

Collecte des sapins de Noël



Du jeudi 26 décembre au dimanche 26 janvier, la Ville de Troyes organise sa collecte de sapins et propose aux Troyens de venir recycler le leur, après les fêtes, dans l'un des 32 points de dépôt qui seront disponibles à travers la ville.

Les sapins déposés doivent être naturels, sans sac, sans reste de filet d'emballage, sans décoration et sans flochage.

Ils seront broyés et le paillage sera réutilisé pour l'entretien du parc des Moulins.

Vous trouverez ci-joint, la liste des points de collecte, également disponible sur [ce plan interactif](#).

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr